



## RESUME DU PROSPECTUS

Visa n° 09-347 en date du 24 novembre 2009 de l'AMF

### Avertissement au lecteur

Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision d'investir dans les titres financiers qui font l'objet de l'opération doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres de la Communauté européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris le cas échéant sa traduction, et en ont demandé la notification au sens de l'article 212-41 du Règlement général de l'AMF, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus.

Dans le Prospectus, les termes « NicOx », « NicOx SA » ou la « Société » désignent la société NicOx SA. Le « Groupe » désigne la Société et ses filiales.

### A. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

#### Dénomination sociale, secteur d'activité et nationalité

NicOx S.A., société anonyme de droit français.

Code ICB : 4577, Pharmacie.

#### Aperçu des activités

NicOx est une société pharmaceutique dédiée à la recherche, au développement et à la future commercialisation de candidats-médicaments dans les domaines de la douleur, de l'inflammation, de l'ophtalmologie et des maladies cardiométaboliques.

NicOx dispose de la plate-forme de recherche et développement la plus avancée dans le domaine des Nouvelles Entités Chimiques (NEC) donneuses d'oxyde nitrique. La Société a développé un large portefeuille équilibré de produits comprenant un candidat-médicament pour le soulagement des signes et symptômes de l'arthrose ayant terminé avec succès trois études cliniques pivotales de phase 3 et pour lequel la Food and Drug Administration (FDA) américaine a confirmé la recevabilité de son dossier de New Drug Application (NDA), un candidat-médicament pour le traitement du glaucome susceptible de passer en phase 3, et un candidat-médicament pour lequel une étude de phase 1 a été complétée. Le portefeuille de NicOx contient en outre trois programmes cliniques développés avec des partenaires, et le programme de recherche de la Société inclut également des composés nouveaux pour le traitement de la douleur et de l'inflammation, des maladies cardiométaboliques et de la rétinopathie diabétique.

## Informations financières sélectionnées (normes IFRS)

### Informations sur le compte de résultat consolidé

	Exercice clos le 31 décembre		Période de 9 mois prenant fin le 30 septembre	
	2008	2007	2009	2008
<i>En milliers d'euros</i>				
Chiffre d'affaires .....	3 362	20 620	1 119	2 943
Coût des ventes .....	(750)	(2 151)	(75)	(620)
Frais de recherche et développement .....	(74 281)	(48 278)	(33 079)	(51 348)
Frais administratifs et commerciaux .....	(11 358)	(11 322)	(12 558)	(8 434)
Autres produits.....	3 814	3 933	3 244	3 267
<b>Perte opérationnelle.....</b>	<b>(79 213)</b>	<b>(37 198)</b>	<b>(41 349)</b>	<b>(54 192)</b>
Produits financiers nets.....	5 458	5 183	1 513	4 649
Perte avant impôts sur le résultat.....	(73 755)	(32 015)	(39 836)	(49 543)
Charge d'impôt sur le résultat .....	(132)	(129)	(108)	(198)
<b>Perte de l'exercice.....</b>	<b>(73 887)</b>	<b>(32 144)</b>	<b>(39 944)</b>	<b>(49 741)</b>

### Informations sur le bilan consolidé

	Exercice clos le 31 décembre		Période de 9 mois prenant fin le 30 septembre	
	2008	2007	2009	2008
<i>En milliers d'euros</i>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	89 931	143 444	66 835	105 345
Instruments financiers courants.....	9 912	14 967	-	14 763
<b>Total actif.....</b>	<b>123 619</b>	<b>189 461</b>	<b>83 010</b>	<b>148 991</b>
<b>Total des capitaux propres .....</b>	<b>102 069</b>	<b>169 214</b>	<b>67 680</b>	<b>124 747</b>
<b>Total des passifs courants .....</b>	<b>21 235</b>	<b>19 907</b>	<b>14 858</b>	<b>23 204</b>

## Résumé des principaux facteurs de risque propres à la Société et à son activité

Les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques décrits au chapitre 4.2 du Document de Référence (pages 71 à 82) et au chapitre 4.2 (pages 49 à 63) de l'Actualisation avant de prendre leur décision d'investissement. L'attention des investisseurs est notamment attirée sur les risques suivants :

- risques liés à la dépendance à l'égard du naproxcinod ;
- risques commerciaux et développements cliniques ;
- risques liés aux contraintes réglementaires et à la lenteur des procédures d'approbation ;
- manque de capacités dans les domaines de la vente et du marketing ;
- incertitude relative aux prix des médicaments et aux régimes de remboursement, ainsi qu'en matière de réforme des régimes d'assurance maladie ;
- historique des pertes d'exploitation nettes ; pertes futures ;
- besoins futurs en capitaux et financements complémentaires incertains ;
- risques liés aux fabricants et à la dépendance à l'égard de fabricants tiers, des partenaires des accords de collaboration et des consultants externes, ainsi qu'à l'égard du personnel qualifié ;
- risques liés à la protection incertaine procurée par les brevets et autres droits de propriété intellectuelle ;
- risques environnementaux et industriels ;

- risques liés aux essais cliniques et précliniques ;
- risques liés aux nouveaux composés chimiques ;

### **Évolution récente et perspectives**

La Société a procédé le 18 novembre 2009 à une augmentation de capital d'un montant d'environ 30 M€ sans droit préférentiel de souscription, par voie d'un placement privé (le « Placement Privé ») sous la forme d'une construction de livre d'ordres accélérée auprès d'investisseurs qualifiés, conformément à l'article L.411-2 II du Code monétaire et financier, au prix de 7,50 euros par action. Dans le cadre de cette augmentation de capital, le Fonds Stratégique d'Investissement (« FSI ») a souscrit 2 666 666 actions de la Société (5,1% du capital et des droits de vote) pour un montant d'environ 20 M€. Le FSI a l'intention de demander la nomination d'un administrateur désigné par ses soins lors de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société, demande à laquelle la Société a accédé.

Le 18 novembre 2009, la Société a également annoncé avoir reçu une communication de la FDA indiquant la recevabilité du dossier de NDA pour le naproxinod.

### **B. INFORMATIONS CONCERNANT L'OPÉRATION**

<b>Raison de l'offre et utilisation du produit de l'émission</b>	Poursuivre les activités de préparation de la commercialisation du naproxinod (optimisation de la chaîne d'approvisionnement et mise en place d'une plateforme « opérations ventes et marketing » ciblant les médecins spécialistes aux Etats-Unis), et financer les dépenses générales de fonctionnement de la Société. La Société envisage également de poursuivre le développement de son portefeuille de candidats-médicaments dans les domaines de la douleur et de l'inflammation, de l'ophtalmologie et des maladies cardiometaboliques.
<b>Nombre d'actions nouvelles à émettre</b>	20 040 585 actions, susceptible d'être porté à un maximum de 20 645 135 actions.
<b>Prix de souscription des actions nouvelles</b>	3,49 euros par action.
<b>Produit brut</b>	69 941 641,65 euros, susceptible d'être porté à un maximum de 72 051 521,15 euros.
<b>Produit net estimé</b>	Environ 64,5 millions d'euros, susceptible d'être porté à un maximum d'environ 66,5 millions d'euros.
<b>Jouissance des actions nouvelles</b>	Jouissance courante.
<b>Droit préférentiel de souscription (« DPS »)</b>	<p>La souscription des actions nouvelles sera réservée, par préférence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aux porteurs d'actions existantes enregistrées comptablement sur leur compte-titres à l'issue de la journée comptable du 25 novembre 2009, ainsi qu'aux porteurs d'actions résultant de l'exercice avant le 29 novembre 2009 d'options de souscription d'actions ou de bons de souscription d'actions, ou</li> <li>- aux cessionnaires des DPS.</li> </ul> <p>Les titulaires de DPS pourront souscrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à titre irréductible, à raison de 5 actions nouvelles pour 13 actions existantes possédées (13 DPS permettront de souscrire 5 actions nouvelles au prix de 3,49 euros par action) ; et</li> <li>- à titre réductible le nombre d'actions nouvelles qu'ils désireraient en sus de celui leur revenant du chef de l'exercice de leurs droits à titre irréductible.</li> </ul>
<b>Valeur théorique du DPS</b>	0,99 euro (sur la base du cours de clôture de l'action NicOx le 24 novembre 2009, soit 7,053 euros).

**Cotation des actions nouvelles**

Sur Euronext Paris, dès leur émission prévue le 23 décembre 2009, sur la même ligne de cotation que les actions existantes de la Société.

**Intention des principaux actionnaires**

Le FSI a fait part de son engagement de souscrire à titre irréductible à hauteur de ses droits et se réserve la possibilité de déposer une demande de souscription à titre réductible, dans la limite d'un montant total de 5 millions d'euros.

La Société n'a pas connaissance de l'intention d'autres actionnaires.

**Engagements de conservation et d'abstention**

Société : 180 jours, sous réserve de certaines exceptions usuelles.

Administrateurs et membres du Comité de direction : 90 jours, sous réserve de certaines exceptions usuelles.

**Garantie**

L'augmentation de capital fait l'objet d'un contrat de garantie conclu le 24 novembre 2009 entre la Société et un syndicat bancaire dirigé par Lazard-NATIXIS et UBS Limited en tant que Coordinateurs globaux, Chefs de File et Teneurs de Livre Associés, avec Piper Jaffray, Chef de File Associé, portant sur l'intégralité des actions nouvelles. Ce contrat ne constituera pas une garantie de bonne fin au sens de l'article L. 225-145 du Code de commerce.

**Résumé des principaux facteurs de risque de marché liés à l'opération pouvant influencer sensiblement sur les valeurs mobilières offertes**

- Le contrat de garantie pourra être résilié par les Garants jusqu'à la date de règlement-livraison comprise, dans certaines circonstances. En cas de résiliation par les Garants et si l'opération n'était pas souscrite aux trois quarts, elle serait annulée (voir section 2 et paragraphe 5.4.4).
- Le marché des DPS pourrait n'offrir qu'une liquidité limitée et être sujet à une grande volatilité.
- Les actionnaires qui n'exerceraient pas leurs DPS verraient leur participation dans le capital social de la Société diluée.
- Le cours des actions de la Société pourrait fluctuer et baisser en-dessous du prix de souscription des actions émises sur exercice des DPS.
- La volatilité et la liquidité des actions de la Société pourraient fluctuer significativement.
- Des ventes d'actions de la Société ou de DPS pourraient intervenir sur le marché, pendant la période de souscription s'agissant des DPS, ou pendant ou après la période de souscription s'agissant des actions, et pourraient avoir un impact défavorable sur les cours de l'action de la Société ou des DPS.
- En cas de baisse du cours des actions de la Société, les DPS pourraient perdre de leur valeur.

**Déclaration sur le fonds de roulement net**

La Société atteste que, de son point de vue, le fonds de roulement net du Groupe, avant l'augmentation de capital faisant l'objet de la présente note d'opération, est suffisant au regard de ses obligations au cours des douze prochains mois à compter de la date du visa du Prospectus.

## Tableau synthétique des capitaux propres et de l'endettement consolidé

<b>Capitaux propres et endettement</b> (en milliers d'euros)	<b>Au 30 septembre 2009 (non audité)</b>
Total des dettes courantes.....	7
Total des dettes non courantes (hors partie courante des dettes long terme).....	7
Capitaux propres part du Groupe <sup>(1)</sup> .....	67 680

<sup>(1)</sup> Le poste inclut le report à nouveau et le résultat au 30 septembre 2009 dans la mesure où le report à nouveau est négatif et le résultat est une perte.

<b>Endettement financier net</b> (en milliers d'euros)	<b>Au 30 septembre 2009 (non audité)</b>
Total Liquidités.....	66 835
Créances financières à court terme.....	-
Dettes financières courantes à court terme .....	7
Endettement financier net à court terme .....	(66 828)
Endettement financier net à moyen et long termes .....	7
Endettement financier net.....	(66 821)

Les données financières ci-dessus ne tiennent pas compte du Placement Privé réalisé le 18 novembre 2009 pour un montant de 30 491 010 euros.

La Société n'a pas contracté de dettes financières indirectes et conditionnelles.

### C. DILUTION ET RÉPARTITION DU CAPITAL

#### Actionnariat de la Société au 23 novembre 2009

	<b>Nombre d'actions</b>	<b>% du capital et des droits de vote (*)</b>
Fonds Stratégique d'Investissement	2 666 666	5,12
Oppenheimer Funds	2 294 831	4,40
Pfizer Overseas Pharmaceuticals	1 350 000	2,59
Michele Garufi (Président Directeur Général NicOx SA)	761 057	1,46
Elizabeth Robinson (Président de NicOx Research Institute Srl) <sup>(1)</sup>	520 302	1,00
Public autres	44 512 672	85,43
Auto-détenues	-	-
<b>Total</b>	<b>52 105 528</b>	<b>100</b>

\* Chaque action donne droit à une voix au sein des assemblées générales d'actionnaires. Il n'existe pas de droit de vote double.

## Dilution

### Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres

A titre indicatif, l'incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres consolidés part du Groupe par action (calculs effectués sur la base des capitaux propres consolidés part du Groupe au 30 septembre 2009 (sans tenir compte du produit net du Placement Privé réalisé le 18 novembre 2009), tels qu'ils ressortent des comptes consolidés au 30 septembre 2009, et du nombre d'actions composant le capital social de la Société à cette date :

	Quote-part des capitaux propres (en euros)	
	Base non diluée	Base diluée <sup>(1)</sup>
Avant émission des actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital.....	1,41	1,66
Après émission de 20 040 585 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital.....	1,94	2,10
Après émission de 20 645 135 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital <sup>(2)</sup> .....	2,08	2,11

<sup>(1)</sup> *Calculs effectués en prenant pour hypothèse l'exercice de la totalité des options de souscription d'actions et des bons de souscription d'actions et de la livraison de l'intégralité des actions gratuites.*

<sup>(2)</sup> *En cas d'exercice en totalité des options et des bons de souscription d'actions susceptibles d'être exercés par leurs bénéficiaires au plus tard le 28 novembre 2009 à 23h59 heure de Paris.*

### Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire

A titre indicatif, l'incidence de l'émission sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1 % du capital social de la Société préalablement à l'émission et ne souscrivant pas à celle-ci (calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société au 23 novembre 2009) :

	Participation de l'actionnaire (en %)	
	Base non diluée	Base diluée <sup>(1)</sup>
Avant émission des actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital.....	1 %	0,95%
Après émission de 20 040 585 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital.....	0,72%	0,70%
Après émission de 20 645 135 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital <sup>(2)</sup> .....	0,70%	0,69%

<sup>(1)</sup> *Calculs effectués en prenant pour hypothèse l'exercice de la totalité des options de souscription d'actions et des bons de souscription d'actions et de la livraison de l'intégralité des actions gratuites.*

<sup>(2)</sup> *En cas d'exercice en totalité des options et des bons de souscription d'actions susceptibles d'être exercés par leurs bénéficiaires au plus tard le 28 novembre 2009 à 23h59 heure de Paris.*

## D. MODALITÉS PRATIQUES

### Calendrier indicatif de l'augmentation de capital

23 novembre 2009	Règlement-livraison des actions émises dans le cadre du Placement Privé
24 novembre 2009	Visa de l'AMF. Signature du contrat de garantie.

26 novembre 2009	Ouverture de la période de souscription - Détachement et début des négociations des DPS sur Euronext Paris.
9 décembre 2009	Clôture de la période de souscription - Fin de la cotation des DPS.
18 décembre 2009	Communiqué annonçant le résultat des souscriptions.
23 décembre 2009	Émission des actions nouvelles - Règlement-livraison. Cotation des actions nouvelles.

### **Pays dans lesquels l'offre sera ouverte**

L'offre sera ouverte au public uniquement en France.

La diffusion du Prospectus, l'exercice des DPS ou la vente des actions nouvelles et des DPS ou la souscription des actions nouvelles peuvent, dans certains pays, y compris les États-Unis, faire l'objet d'une réglementation spécifique.

Le Prospectus, ou tout autre document relatif à l'augmentation de capital, ne pourra être distribué hors de France qu'en conformité avec les lois et réglementations applicables localement, et ne pourra constituer une offre de souscription dans le pays où une telle offre enfreindrait la législation applicable localement.

### **Procédure d'exercice du droit préférentiel de souscription**

Pour exercer leurs DPS, les titulaires devront en faire la demande auprès de leur intermédiaire financier habilité à tout moment entre le 26 novembre 2009 et le 9 décembre 2009 inclus et payer le prix de souscription correspondant. Les DPS non exercés seront caducs de plein droit à la fin de la période de souscription, soit le 9 décembre 2009 à la clôture de la séance de bourse.

### **Intermédiaires financiers**

Actionnaires au nominatif administré ou au porteur : les souscriptions seront reçues jusqu'au 9 décembre 2009 inclus par les intermédiaires financiers teneurs de comptes.

Actionnaires au nominatif pur : les souscriptions seront reçues par Société Générale, 32 rue du Champ de Tir, BP 81236, 44312 Nantes Cedex 3 jusqu'au 9 décembre 2009 inclus.

Établissement centralisateur chargé d'établir le certificat de dépôt des fonds constatant la réalisation de l'augmentation de capital : Société Générale Securities Services.

### **Coordinateurs globaux, Chefs de File et Teneurs de Livre Associés de l'offre**

Lazard-NATIXIS (Lazard Frères Banque et NATIXIS agissant conjointement et sans solidarité sous la désignation commerciale « Lazard-NATIXIS ») et UBS Limited.

### **Responsable de l'information**

Gavin Spencer  
Vice President Business Development

Tel : 04.97.24.53.00  
spencer@nicox.com

### **Mise à disposition du Prospectus**

Le Prospectus est disponible sans frais auprès de NicOx, 1681 route des Dolines, Taissounières HB4, BP 313, 06560 Sophia-Antipolis, sur son site Internet ([www.nicox.com](http://www.nicox.com)) ainsi que sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et auprès des établissements financiers suivants : Lazard-NATIXIS et UBS Limited.